



# DÉMOCRATIE LOCALE

Août 2025

# DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



**Arthur COSTES**

Adjoint au maire délégué à la concertation  
et aux maisons de proximité

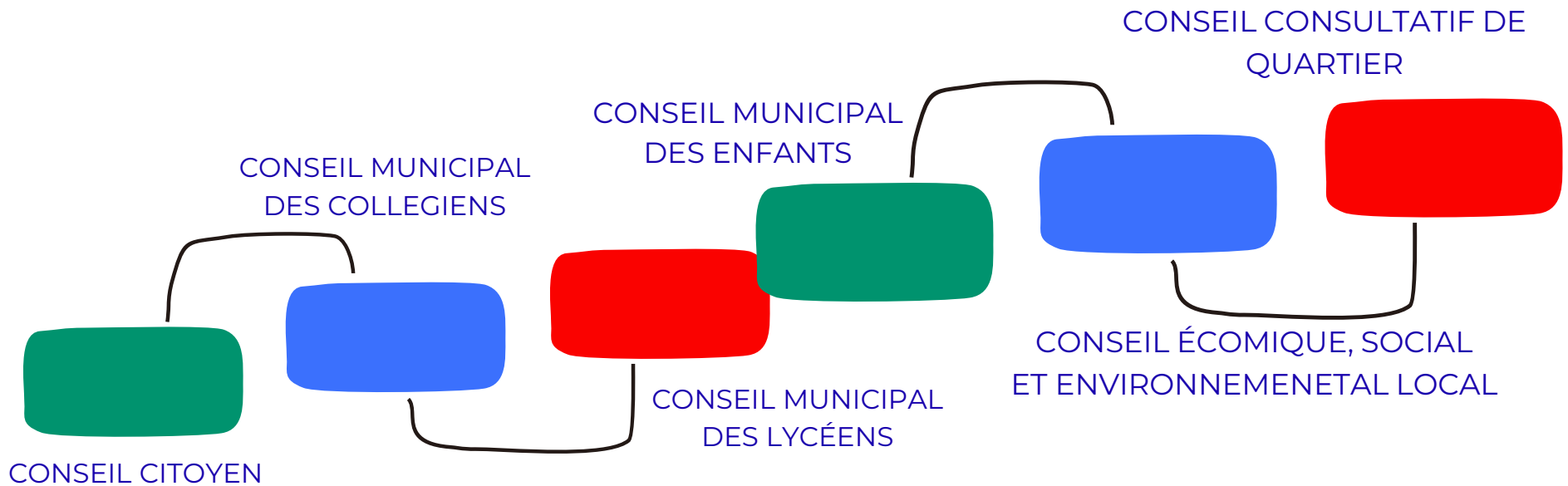


**Manuel AESCHLIMANN**

Maire d'Asnières-sur-Seine  
Vice- président de la Métropole du Grand Paris

# DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

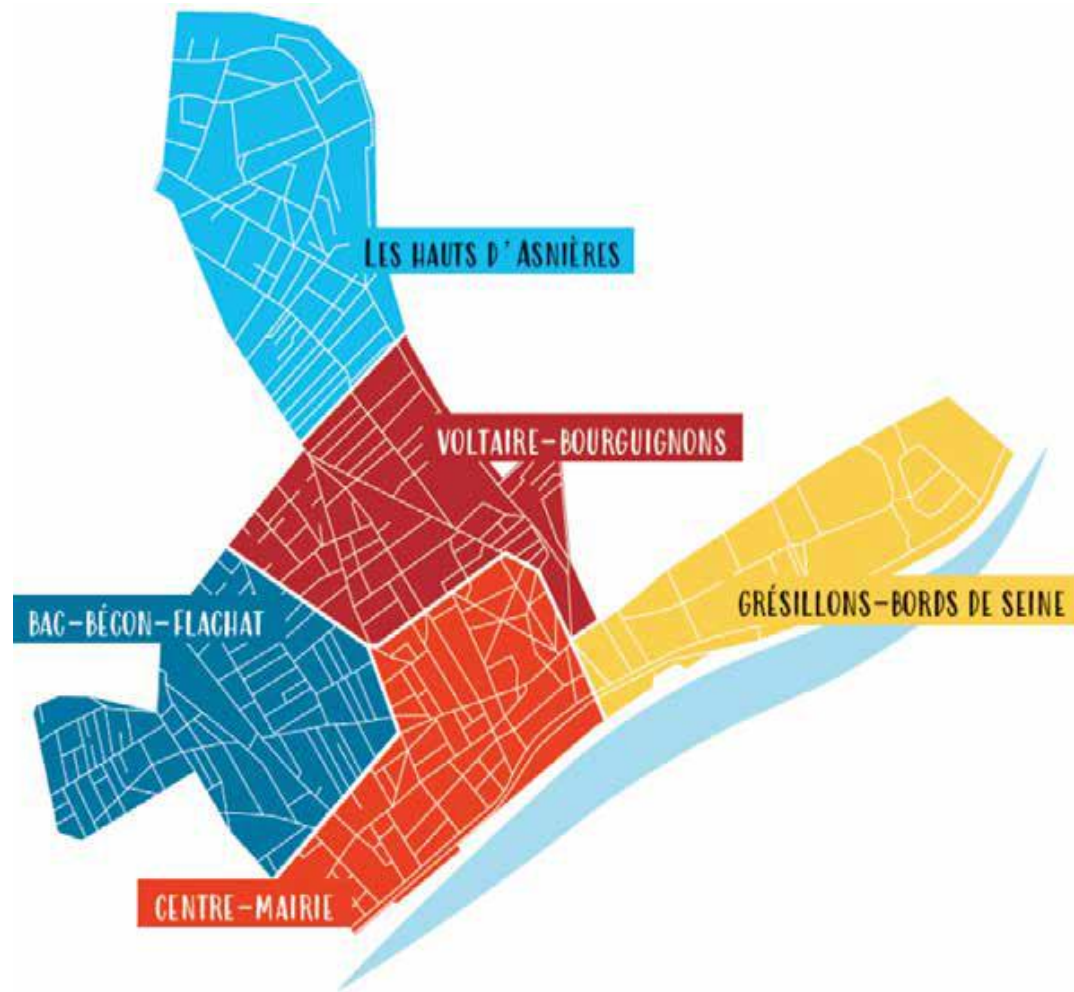
Asnières-sur-Seine dispose de nombreuses instances participatives, véritables leviers de la démocratie locale, parmi lesquelles :



# CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER (CCQ)

La Ville d'Asnières-sur-Seine est dotée de 5 CCQ

5 QUARTIERS  
5 CCQ



# QUI SIÈGE AU CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER ?

COLLÈGE DES ÉLUS



4 élus titulaires



4 élus suppléants

# PRÉSIDENTS DE DROIT : MAIRE-ADJOINT DE QUARTIER



# QUI SIÈGE AU CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER ?



## **Collège des habitants**

7 femmes  
7 hommes

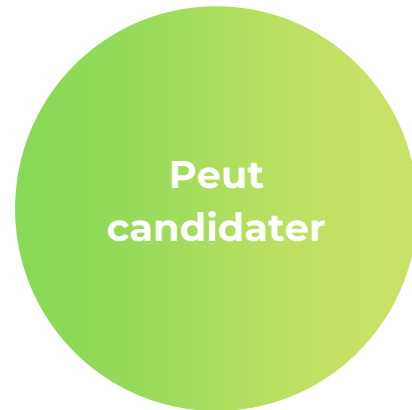


## **Collège des acteurs**

5 membres  
(associations, entreprises  
ou professions libérales)

Les conseillers de quartier sont désignés par tirage au sort, effectué par un commissaire de justice, parmi les habitants volontaires ayant candidaté.  
Ils s'engagent pour un mandat de deux ans.

# QUI PEUT CANDIDATER AU CCQ ?



- Habitants âgés d'au moins 16 ans et sans condition de nationalité
  - Associations ou entreprises agissant et impliquées dans la vie de quartier

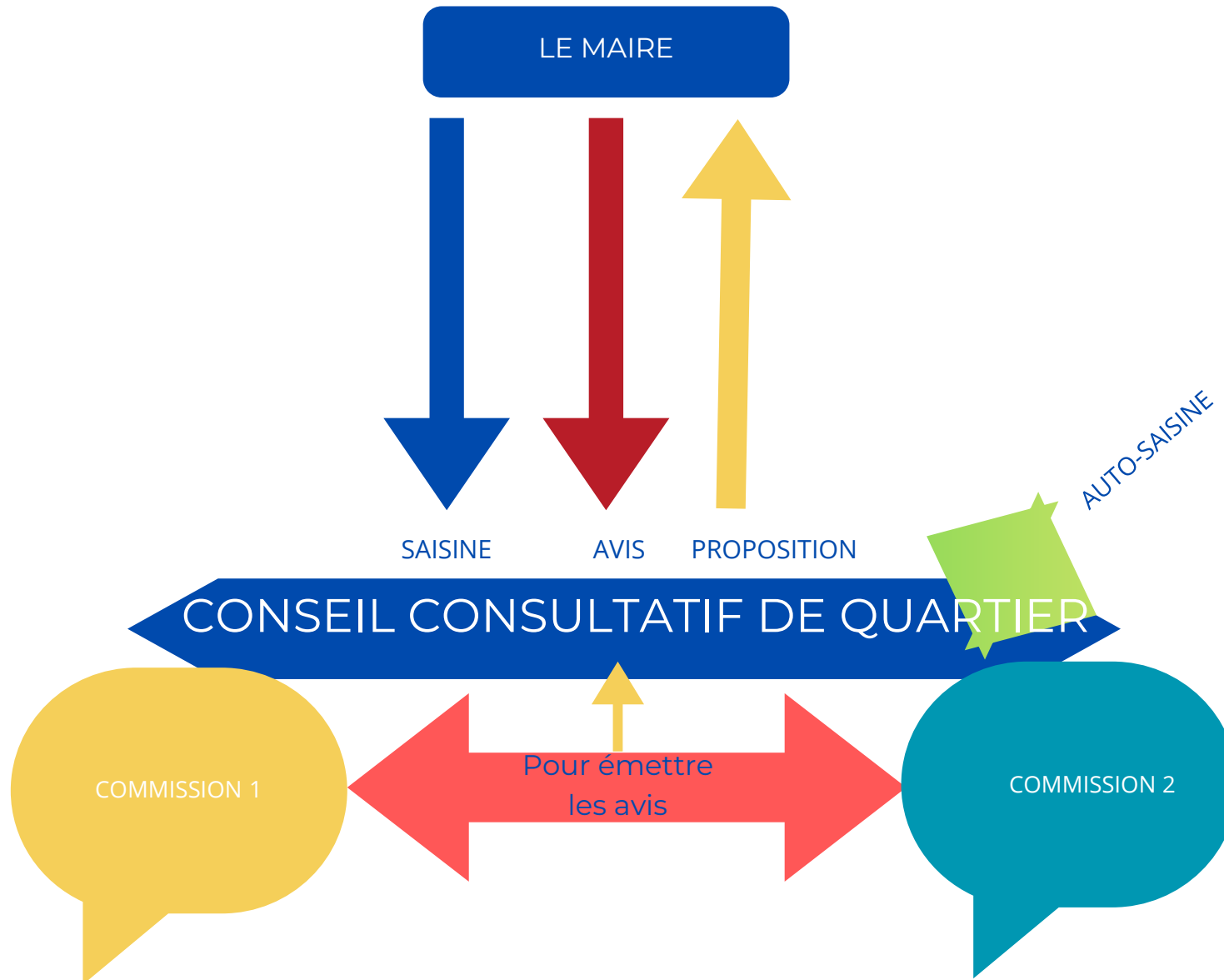


- Les membres du personnel
- Deux personnes d'une même famille
- Les membres siégeant dans une autre instance (CESEL, CC)

# COMMENT SONT DÉSIGNÉS LES CONSEILLERS DE QUARTIER ?



# COMMENT ÇA MARCHE ?



# QUEL EST LE RÔLE DU CCQ ?



## LE CCQ PEUT :

**Formuler un avis sur demande du Maire (saisine) sur des actions ou des projets municipaux**

**Formuler au Conseil municipal des propositions (auto-saisine) sur tous les sujets de nature à améliorer les vie des Asniérois dans leur quartier**

# QUELQUES PHOTOS ILLUSTRANT LE TRAVAIL DES CCQ



# QUEL EST LE RYTHME DE TRAVAIL DU CCQ ?

Le CCQ se réunit :



POUR TOUT RENSEIGNEMENT,  
CONTACTER :  
Mina YAHIA  
[myahia@mairieasnieres.fr](mailto:myahia@mairieasnieres.fr)  
01 41 11 13 23